

## Conditions Générales de Vente et de Paiement

Marque Certissimo — un service de la société OBONE. Version 2 — Juillet 2026.

⚠ Informations OBONE et médiateur complétées. Reste à : vérifier que l'adhésion au médiateur SMP est toujours active (renouvellement), confirmer le n° de TVA, puis faire valider l'ensemble par un conseil juridique avant publication. Ce document est un projet et ne constitue pas un avis juridique.

### Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre la société OBONE, éditrice et exploitante de la marque « Certissimo » (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale souscrivant à l'une de ses offres (ci-après « le Client »). Elles s'appliquent à toute commande passée en ligne ou par devis signé, à l'exclusion de tout autre document. Toute souscription emporte acceptation sans réserve des présentes CGV.

### Article 2 — Identification du Prestataire

- Dénomination : OBONE — Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1 000 €
- Siège social : 182ter Chemin Summer N 1, Saint-Gilles-les-Bains, 97434 Saint-Paul, La Réunion
- SIREN 839 346 848 — SIRET 839 346 848 00022 — RCS Saint-Denis de La Réunion 839 346 848 (n° de gestion 2019B00003) — Code NAF 7311Z
- TVA intracommunautaire : FR96 839 346 848 (à confirmer auprès de votre comptable)
- Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 04973177297 (attribuée le 16/01/2019, préfecture de région de La Réunion) — organisme certifié Qualiopi (Actions de formation)
- Gérant : M. Yann AUBÉ — Contact : contact@certissimo.fr — 06 92 35 72 74

### Article 3 — Définitions

- « Offres » : les prestations Espresso, Serenity et Liberty, ainsi que les options à la carte décrites à l'article 4.
- « Base documentaire » : l'espace en ligne donnant accès aux contenus, modèles et vidéos relatifs aux 32 indicateurs du Référentiel National Qualité (catégorie Actions de formation).
- « Paiement en 3 fois » : facilité de règlement permettant de régler une offre en trois (3) mensualités égales et sans frais, réparties sur trois (3) mois.
- Les prix s'entendent en euros, selon la fiche d'offre Certissimo en vigueur.

### Article 4 — Description des offres

Le détail des contenus figure dans la fiche d'offre Certissimo en vigueur. Synthèse tarifaire :

| Offre                                    | Paiement comptant | Paiement échelonné   |
|------------------------------------------|-------------------|----------------------|
| Espresso                                 | 599 € TTC         | En 3 fois sans frais |
| Serenity                                 | 1 699 € TTC       | En 3 fois sans frais |
| Liberty                                  | 2 499 € TTC       | En 3 fois sans frais |
| Option « Le Serré » (audit à blanc seul) | 790 à 1 090 € TTC | —                    |
| Option assistance le jour de l'audit     | Sur devis         | —                    |

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils n'incluent pas les frais facturés par l'organisme certificateur pour l'audit officiel, qui restent à la charge exclusive du Client.

### Article 5 — Prix

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que le prix accepté lors de la commande reste ferme pour la prestation concernée. Pour l'Abonnement Espresso, toute évolution tarifaire est notifiée au Client au moins 30 jours avant son entrée en vigueur, à l'échéance d'une période d'abonnement.

## **Article 6 — Commande et souscription**

La commande est réputée ferme et définitive après acceptation des présentes CGV et, selon le cas, validation du paiement en ligne ou retour du devis signé portant la mention « Bon pour accord ». Le Prestataire adresse une confirmation de commande par courrier électronique.

## **Article 7 — Conditions de paiement**

### **7.1 Paiement comptant ou en 3 fois**

Chaque offre (Espresso, Serenity, Liberty) est réglable, au choix du Client, soit en paiement comptant unique, soit en trois (3) mensualités égales et sans frais réparties sur trois (3) mois (« paiement en 3 fois »). La première mensualité est exigible à la commande ; les deux suivantes sont prélevées automatiquement à la même date lors des deux mois suivants.

### **7.2 Nature du paiement en 3 fois**

Le paiement en 3 fois constitue une simple facilité de paiement, sans frais ni intérêts. Le prix total de l'offre demeure dû en intégralité dès la commande, quel que soit l'avancement de la prestation et même en cas d'interruption à l'initiative du Client.

En cas de défaut de paiement d'une seule mensualité non régularisé sous huit (8) jours après mise en demeure, le solde restant dû devient immédiatement exigible.

### **7.3 Options**

Les options (« Le Serré », assistance le jour de l'audit) sont facturées en sus, payables comptant à la commande ou selon les termes du devis.

### **7.4 Moyens de paiement**

Carte bancaire et virement pour les paiements comptants ; mandat de prélèvement SEPA pour les paiements en 3 fois. Le Client garantit disposer des autorisations nécessaires à l'usage du moyen de paiement choisi.

### **7.5 Retard de paiement**

Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit intérêt à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, sans qu'un rappel soit nécessaire. Pour les Clients professionnels, une indemnité forfaitaire de recouvrement de quarante (40) euros est due, sans préjudice de tout autre recours. Le Prestataire peut suspendre l'accès aux prestations et services jusqu'au complet paiement.

## **Article 8 — Droit de rétractation**

Client consommateur (non-professionnel) : conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à se justifier.

Toutefois, pour les contenus numériques fournis immédiatement (accès à la Base documentaire, offre Espresso), le Client qui demande un accès immédiat reconnaît et accepte expressément de renoncer à son droit de rétractation dès le début de l'exécution, conformément à l'article L221-28 du même Code. De même, pour les prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai avec l'accord exprès du Client, le droit de rétractation ne peut plus être exercé.

Client professionnel : le droit de rétractation ne s'applique pas, sous réserve des dispositions de l'article L221-3 du Code de la consommation (professionnels employant cinq salariés ou moins et souscrivant hors de leur champ d'activité principale).

## **Article 9 — Accès, livraison et délais**

L'accès à la Base documentaire est ouvert sous quinze (15) jours ouvrés à compter de la validation de la commande et de la réception des éléments nécessaires. Les séances de coaching (Serenity, Liberty) et l'audit à blanc (Liberty) sont planifiés d'un commun accord. Les prestations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ; le Client est invité à signaler tout besoin d'adaptation (réfèrent handicap : M. Yann Aubé — [contact@certissimo.fr](mailto:contact@certissimo.fr)).

## **Article 10 — Durée d'accès à la Base documentaire**

L'accès à la Base documentaire est ouvert dès la validation de la commande et de la réception des éléments nécessaires, pour la durée prévue par l'offre souscrite, et inclut les mises à jour publiées pendant cette période. Aucune somme réglée n'est remboursée au-delà du délai de rétractation éventuellement applicable. Le Prestataire peut suspendre l'accès en cas de manquement du Client (notamment non-paiement ou violation de l'article 12).

## **Article 11 — Obligations du Client**

Le Client fournit des informations exactes, utilise les contenus conformément aux présentes, et demeure seul responsable de la constitution, de la véracité et de la présentation de son dossier le jour de l'audit. Les contenus et modèles sont des supports à personnaliser : il appartient au Client de les adapter à son activité réelle.

## **Article 12 — Propriété intellectuelle**

L'ensemble des contenus Certissimo (Base documentaire, modèles, vidéos, méthodologie, supports) est la propriété exclusive du Prestataire et protégé par le droit de la propriété intellectuelle. La souscription confère au Client une licence d'usage personnelle, non exclusive, non cessible et limitée à ses besoins propres. Sont notamment interdits, à peine de dommages-intérêts : la revente, la mise à disposition de tiers, le partage d'accès, la diffusion publique ou la reproduction des contenus à des fins commerciales. La marque Certissimo et ses éléments graphiques ne peuvent être utilisés sans autorisation écrite.

## **Article 13 — Absence de garantie de résultat — Obligation de moyens**

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il met en œuvre tout son savoir-faire pour préparer le Client à l'audit de certification Qualiopi, mais ne garantit en aucun cas l'obtention de la certification, qui relève de la seule décision de l'organisme certificateur accrédité. Le Prestataire prépare et assiste le Client ; il ne se substitue jamais à lui le jour de l'audit. Aucune promesse de « certification garantie » n'est faite.

## **Article 14 — Responsabilité**

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation des contenus, de documents non personnalisés ou incomplets fournis par le Client, ou d'éléments échappant à son contrôle. En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire, si elle était retenue, est limitée au montant effectivement payé par le Client au titre de la prestation concernée.

## **Article 15 — Données personnelles (RGPD)**

Les données collectées sont nécessaires à la gestion de la commande et de la relation client. Elles sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 et à la loi Informatique et Libertés. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, qu'il peut exercer à l'adresse [contact@certissimo.fr](mailto:contact@certissimo.fr). Détails dans la Politique de confidentialité du site.

## **Article 16 — Réclamations et médiation de la consommation**

Toute réclamation peut être adressée à [contact@certissimo.fr](mailto:contact@certissimo.fr). Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation auquel adhère le Prestataire : Société de la Médiation Professionnelle (SMP) — Médiation de la consommation, 24 rue Albert de Mun, 33000 Bordeaux. Saisine en ligne : [www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr). Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

## **Article 17 — Force majeure**

Aucune partie ne saurait être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence applicable.

## **Article 18 — Droit applicable et juridiction**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, tout litige relèvera des tribunaux compétents de Saint-Denis de La Réunion, sous réserve des règles d'ordre public applicables aux consommateurs.